

COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC LES JOURNALISTES ET LES BLOGUEURS

OBJECTIF :

› Savoir quoi dire, à qui, quand, comment et pourquoi afin d'optimiser ses relations avec les médias

DURÉE : 14 heures

PUBLIC : Salarié(e), Entrepreneur(se)

PRÉ-REQUIS : Avoir déjà une pratique des relations presse

VALIDATION : Attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

LES ATTENTES DES MÉDIAS

- Comprendre les logiques du monde des médias, des journalistes (permanents/pigistes) et des blogueurs
- Connaître les règles déontologiques des professionnels de la presse
- Apprendre à faire face à leurs impératifs de temps, à leurs besoins d'angles et d'informations « intéressantes »

COMMENT TRAVAILLER EN BONNE INTELLIGENCE AVEC LES MÉDIAS

- Identifier les interlocuteurs/journalistes et blogueurs importants pour la vie de l'entreprise
- Solliciter également, en interne, les cadres, porte-paroles, experts, etc. pour répondre aux journalistes et blogueurs
- Construire et mettre à jour un fichier presse
- Mesurer les frontières entre communication, publicité et information
- Savoir bâtir des relations de long terme et de confiance

LES DIFFÉRENTS OUTILS DES RELATIONS PRESSE : QUAND ET COMMENT LES UTILISER ?

- Les caractéristiques du communiqué et du dossier de presse
- La conférence de presse : caractéristiques, fonction, organisation
- Répondre à une demande d'interview : connaissance du média et préparation du contenu
- Les autres outils des relations presse (petits-déjeuners, déjeuners, visites, voyages, etc.) et les règles à respecter

EFFECTUER LE SUIVI DE SES RELATIONS PRESSE

- Relecture des citations et des interviews des différents interlocuteurs
- Réagir à des informations erronées : le droit de réponse
- S'organiser pour faire face à un incident, un événement inopiné, une information sensible...
- Mesurer les retombées presse d'un communiqué ou d'une conférence de presse

APPLICATION

Etude de cas

PLANNING :

› Du 18.01 au 19.01.2021

› Du 08.03 au 09.03.2021

› Du 03.05 au 04.05.2021

› Du 12.07 au 13.07.2021

› Du 13.09 au 14.09.2021

› Du 29.11 au 30.11.2021

TARIFS

› Autofinancement : adhésion* + 105€

› Prise en charge par un organisme (AGEFIPH, entreprise ...) et / ou CPF : 210€

› Formation en individuel : 420€

* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.